L'ENSEIGNEMENT DU FLE AU MAROC : LA FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ HASSAN II- AIN CHOCK DE CASABLANCA

Rachid ARRAICHI1

Résumé

L'article est une synthèse des documents de recherche produits par l'équipe marocaine durant la première année du projet MeRSI. Il nous a paru important de faire connaître ces informations qui aident le lecteur à se faire une image suffisamment claire du fonctionnement de l'enseignement supérieur marocain, surtout en ce qui concerne l'Université Hassan II- Ain Chock et l'enseignement du FLE. La réforme de l'enseignement supérieur marocain concerne aussi le développement de l'enseignement du FLE dans les universités scientifiques et techniques et le module Langue et Communication mis en place par l'équipe marocaine en est le résultat, témoignant de l'importance et du succès de cette réforme structurelle.

A travers cette présentation, le lecteur pourra saisir l'importance prêtée à l'enseignement supérieur dans le Royaume du Maroc et, par ce biais, l'importance prêtée à l'enseignement des langues, du français y compris.

Mots clés: filière, formation horizontale, langue et communication, module, réforme

Contexte général

'université Hassan II-Ain Chock de Casablanca est l'un des plus grands établissements universitaires du Royaume du Maroc. Elle se compose de plusieurs facultés dont les plus représentatives au niveau national sont : la Faculté des sciences, l'Ecole Supérieure de Technologie et l'Ecole Nationale Supérieure d'Electricité et de Mécanique.

L'Ecole Supérieure de Technologie et l'Ecole Nationale Supérieure d'Electricité et de Mécanique constituent des établissements à accès limité pour les étudiants ayant réussi le concours d'entrée qu'elles organisent chaque année. Elles se situent au cœur de la région industrielle du Maroc. Et du fait qu'elles forment des ingénieurs et des techniciens de haut niveau, elles se doivent de suivre la dynamique que connaît le tissu industriel dans la région et au Maroc en général, au niveau notamment de l'évolution des

¹ Docteur en sociolinguistique, Université Hassan II Ain-Chock, Casablanca, Maroc, arraichi@yahoo.fr

métiers et, conséquemment, le changement des besoins en matière de formation.

La Faculté de Médecine et de Pharmacie occupe le second rang à l'échelle nationale en matière de formation à l'exercice pratique du métier de médecin et de pharmacien. Elle dispose d'un capital d'une très grande valeur en matière d'appui au secteur sanitaire et a pu améliorer fortement la qualité de ses prestations d'une manière qui lui a valu l'estime et la confiance des partenaires étrangers avec qui des accords de coopération en matière médicale et sanitaire ont eu lieu.

La Faculté de médecine dentaire et la Faculté des lettres et des sciences humaines complètent le paysage académique de notre université.

La Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales figure parmi les premiers établissements universitaires du Royaume. Elle a été créée sous le nom de Centre de formation en droit et en économie et a été affiliée à l'Université de Toulouse en 1945 puis à l'Université de Bordeaux en 1947.

Nul ne peut méconnaître son rôle prépondérant dans la formation des élites politiques et économiques marocaines avant et après l'indépendance et, une fois créée l'Université Hassan II – Ain Chock, elle était , et elle continue toujours d'en être, le dynamo et la locomotive, en raison notamment des missions qui lui sont assignées et des effectifs recrudescents des étudiants qui s'y inscrivent et qui atteignent approximativement 60% de l'effectif estudiantin global de l'université, sans oublier bien évidemment le fait que les enseignants qui lui sont affiliés disposent d'une notoriété académique nationale et internationale.

Il y en a même et pas des moindres qui ont assumé des responsabilités éminentes dans les différents gouvernements qui se sont succédés au Maroc. On compte actuellement parmi eux des personnes qui continuent d'assumer de lourdes responsabilités à l'échelle nationale.

La Faculté de droit de Casablanca s'étend sur une superficie de 12,5 ha et se situe au centre du complexe universitaire, elle serait même le noyau autour duquel a été édifié le reste de ce complexe : elle est entourée de la faculté des sciences-Ain Chock et de la cité universitaire ; en face d'elle, du côté donnant sur la route d'El Jadida, se trouvent l'Ecole Supérieure de Technologie et l'Ecole Supérieure de Mécanique et d'Electricité ; elle dispose de cinq entrées permettant l'accès aux différents services pédagogiques et sportifs de l'établissement.

Elle dispose de sept amphithéâtres, de sept grandes salles pour les cours magistraux et les conférences, trente-deux salles pour les travaux dirigés et ce pour l'ensemble des modules et des éléments de modules des cycles de la licence. Il y a également dix salles réservées au cycle du master, trente-deux salles aux modules de langue et communication et de l'informatique, outre d'autres salles destinées aux activités para universitaires notamment les ateliers de théâtre, de dessin et autres...sans oublier la salle de conférences scientifiques.

La faculté comporte également une bibliothèque rattachée au Centre d' Etudes et de Recherches en Sciences Sociales et Economiques disposant de trois salles de lecture qui comportent près de mille chaises. La faculté compte aussi parmi ses édifices une construction disposant d'à peu près une trentaine de bureaux pour les enseignants, une buvette, un parking de voitures et des espaces verts.

Elle dispense des formations aux trois niveaux, licence, mastère et doctorat.

Cette faculté a accueilli durant des décennies, dans le cadre de l'ancien système pédagogique, au-delà de 25 mille étudiants de la ville de Casablanca et de ses environs. Elle en est maintenant incapable avec les exigences de la nouvelle réforme pédagogique.

Pour ce qui est de ses rapports avec l'environnement socioéconomique, outre les offres adaptées qu'elle présente et les accords de partenariats qu'elle a réalisés et qu'elle continue spectaculairement de conclure d'une année sur l'autre, elle poursuit dans le cadre du plan d'urgence, lancé au Maroc il y a à peine une année, pour la promotion de l'éducation et de la formation, ses actions d'envergure sur la même lancée.

La faculté de droit étant l'un des établissements à accès ouvert, les étudiants, quels que soient les diplômes du baccalauréat ou équivalant qu'ils détiennent, peuvent s'y inscrire.

Il s'en est suivi depuis une certaine date, pas récente en tous cas, une affluence quasiment inégalée des étudiants et, par le fait même, un encombrement qui a été et est toujours à même de constituer l'obstacle majeur devant un enseignement universitaire qui satisfasse les conditions pédagogiques minimales.

La faculté s'est engagée avec succès dans la dynamique de la réforme pédagogique en dépit des différentes difficultés qui lui ont été posées, et ce grâce à la mobilisation du corps enseignant, mais également et surtout à l'investissement complet par l'établissement de la riche expérience dont il dispose et qu'il a étayée et mise à contribution dans sa participation aux travaux de la commission nationale des experts de filières et de modules depuis 2003.

L'établissement a donc adopté le nouveau système des modules et l'a appliqué à toutes les filières de l'établissement.

Au niveau de la licence, les efforts ont été centrés sur trois filières bien connues : la filière des sciences économiques et de gestion ; la filière de droit privé dans ses sections arabe et française ; la filière de droit public avec ses sections arabe et française. Plus, la bonne gestion du nouveau système et sa mise en place progressive ont nécessité corrélativement la gestion adéquate de l'ancien système de la licence que l'on devait assurer aussi progressivement jusqu'aux derniers groupes ; il a fallu agir précautionneusement pour éviter que l'application de la réforme n'affecte, de quelque façon que ce soit, les étudiants de l'ancien système.

Le cycle du master, qu'il s'agisse de la formation initiale ou de la formation continue, a connu une évolution remarquable ces dernières années.

La faculté, à l'instar des autres établissements de l'université, a relevé des défis majeurs qu'elle a pu, en une très courte durée, juste à partir de 2007, traduire sur le tas au niveau notamment des formations offertes : pour ne citer que l'exemple du 3ème cycle, la Faculté compte à son actif plus de 26 masters, en plus d'une très haute capacité annuelle d'encadrement des thèses de doctorat ; ses enseignants sont très sollicités par les autres Facultés marocaines de droit pour y donner des cours ou y assumer d'autres responsabilités académiques et/ou pédagogiques, excepté la Faculté de droit de Rabat-Agdal qui a connu le même parcours historique.

Le cycle de doctorat vient d'être réformé avec la création du Centre des études doctorales.

Les formations horizontales de l'université

Ce corps tout nouveau a fait son apparition avec la réforme universitaire. Il était, au départ, limité aux modules de langue et communication et à ceux de l'informatique. Puis, il s'est tout récemment élargi aux modules de la méthodologie du travail universitaire et à ceux de la culture de l'entreprise. Ces modules sont adoptés par tous les établissements et intégrés à toutes les filières. Il s'en est suivi des problèmes sérieux au niveau de leur gestion et de leur contenu. Un Centre universitaire des études transversales (CUET) a été créé pour améliorer la qualité de ces formations.

Modules de langue et communication

Ces modules ont été conçus, avec l'adoption des filières nationales dans les établissements à accès ouvert, pour permettre à l'étudiant de s'ouvrir sur les langues étrangères et de communiquer adéquatement avec son environnement. C'est ainsi qu'une équipe formée d'enseignants de la Faculté des Lettres a pris l'initiative de concevoir des progressions uniformes, de par les objectifs fixés, les contenus proposés et les modalités d'évaluation envisagées, pour l'ensemble des filières qui, elles par contre, étaient, sinon très différentes, du moins suffisamment distinctes. Il n'était donc point surprenant qu'à peine dépassées les deux premières années de l'entrée en application de la réforme universitaire, la défaillance de cette approche commence à paraître : les modules étaient considérés comme des entités étrangères aux filières dans lesquelles ils étaient paradoxalement appelés à jouer un rôle de facilitateurs d'apprentissage et de préparateurs aux carrières respectives au niveau notamment des capacités linguistiques et communicationnelles qu'ils sont censés développer chez l'étudiant. La grande motivation qu'ils ont suscitée au départ s'est vitement estompée aussi bien chez les apprenants que chez les enseignants.

C'est dans ce contexte que la Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales de l'Université Hassan II – Ain Chock de Casablanca a adopté l'approche du FOS (français sur objectifs spécifiques) qui a permis de prodiguer un français à contenu juridique (le français juridique) destiné aux filières de droit public et droit privé et un français à contenu économique (le français de l'économie et de l'entreprise) destiné à la filière d'économie et gestion. Ce qui a restitué à ces modules leur crédibilité et leur a permis de fonctionner de manière relativement satisfaisante.

Les modules d'informatique

En introduisant cette deuxième nouveauté, la réforme universitaire s'est fixé comme objectif de doter l'étudiant de compétences en matière des technologies informatiques en vue de faciliter la formation dans les établissements à accès ouvert. Ce type d'enseignement ciblant normalement des effectifs réduits, les établissements qui connaissent des effectifs importants n'avaient d'autres choix que celui de former, en bravant toutes les difficultés, des groupes n'excédant pas 48 étudiants (le nombre des groupes a dépassé dans ces établissements 150) pour permettre à l'étudiant d'exploiter de manière relativement positive les

moyens informatiques disponibles et parvenir à des résultats globalement satisfaisants.

La culture de l'entreprise et la méthodologie du travail universitaire

Les deux autres nouveautés introduites dans les enseignements fondamentaux des filières dites de Nouvelle Génération sont, le premier, « la culture de l'entreprise » dont l'objectif est de développer chez l'étudiant la disposition à l'autonomie et à la prise d'initiative d'une manière qui lui permette de concevoir et de gérer personnellement son cursus professionnel et, le second, « la méthodologie du travail universitaire » prévue suite aux constats des difficultés cuisantes éprouvées par les étudiants, au niveau méthodologique notamment, lors du passage du lycée à l'université.

Le profil de l'apprenant de français

L'investigation menée durant l'année 2010 auprès des étudiants de notre université a eu comme objectif l'identification et l'explication des difficultés rencontrées par nos étudiants dans l'apprentissage du français.

Les données enregistrées et leur interprétation nous permettent d'affirmer que ces difficultés proviendraient en grande partie de l'usage très réduit de cet idiome : le contact avec le français se ferait le plus souvent à l'école et répondrait à des besoins plutôt scolaires.

Notre investigation s'est appuyée sur la prise en considération des variables indépendantes suivantes :

- ✓ la variable catégorie socioprofessionnelle du père
- ✓ la variable niveau d'étude du père
- ✓ la variable niveau d'étude de la mère
- ✓ la variable filière.

La catégorie socioprofessionnelle du père influe sur le degré de maîtrise du français par l'étudiant. Cette influence se dégage tout d'abord au niveau du degré d'usage du français par le père, au niveau des situations d'usage du français puisque les catégories relativement supérieures utilisent le français aussi bien à l'école qu'à la maison et dans la rue, au niveau du type d'usage du français puisque l'usage exclusif est le fait notamment des catégories sociales avantagées, au niveau des personnes avec qui on parle en français qui ne se limitent pas aux professeurs mais s'élargissent aux parents, aux amis, aux autres Marocains et aux étrangers, au degré de lecture, d'écoute et d'écriture du français, au niveau des raisons d'usage

d'internet. Cependant, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle du père, l'usage exclusif du français reste très réduit, il se fait le plus souvent à l'école avec les professeurs; les types de lecture presque limités aux journaux et aux revues; les types d'écriture aux devoirs et exercices scolaires; l'usage d'internet circonscrit à des fins de communication implique davantage l'usage d'un français mélangé à l'arabe, donc déformé et inconséquent, qu'un usage exclusif et correct.

Le niveau d'étude du père influe aussi sur le degré de maîtrise du français par l'étudiant : à mesure que s'élève le niveau d'étude de celui-là augmente le degré de maîtrise du français par celui-ci.

La variable niveau scolaire de la mère est de loin la plus influente : quand la mère dispose d'un niveau d'étude supérieur, qu'elle soit active (fait rare d'ailleurs) ou pas, elle utilise fréquemment le français (plus que le père disposant du même niveau) à la maison, mais aussi dans d'autres situations de communication comme la rue par exemple, elle est interlocutrice privilégiée de l'étudiant en plus des frères et sœurs, des amis, des autres Marocains et des étrangers, l'étudiant lit plus souvent, écrit plus fréquemment, écoute aussi assez couramment, ses lectures sont relativement variées. Si la variable catégorie socioprofessionnelle est influente, c'est parce que généralement un homme/père appartenant à une catégorie sociale moyenne ou supérieure se marie avec une femme/mère ayant un niveau scolaire plus ou moins supérieur. C'est elle en fin de compte qui amorce et renforce l'apprentissage de la langue française chez son enfant. L'étudiant profite amplement de l'environnement linguistique qui lui est offert à la maison tout d'abord pour apprendre et développer ses acquis en français.

La fréquentation d'un établissement privé au 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental est le fait surtout des filières économie et gestion et droit en français. Si l'on rappelle que ce type d'établissement accorde un intérêt particulier au français et à son apprentissage selon des méthodes plus ou moins appropriées, l'on comprendra facilement pourquoi le passage par de tels établissements est utile pour la maîtrise du français.

Pour la variable « filière », l'élément le plus important à noter concerne le degré d'amélioration du niveau de maîtrise du français : ce sont les étudiants de la filière « droit en arabe » qui déclarent avoir beaucoup profité des cours de français prodigués à l'université. Les étudiants des autres filières, du fait que leurs parents détiennent des niveaux d'étude relativement élevés et que le père notamment est affilié à une catégorie

socioprofessionelle plus ou moins avantagée, entrent à l'université avec un profil linguistique relativement satisfaisant, l'amélioration sensible du niveau de maîtrise nécessite une mise en œuvre complète et effective des progressions du français. Cela n'a jamais été le cas, les cours de français commencent tard et finissent précocement en raison du calendrier des examens d'une part et des difficultés d'intégration du module de langue française dans la Faculté de droit, lors même que des efforts louables ont été déployés depuis 2005 pour remédier à cette situation.

Il est quand même intéressant de relever que les étudiants reconnaissent leurs difficultés en français : pour les étudiants des filières économie et gestion et droit en français, ils déclarent pour la plupart avoir un niveau bon ou moyen, tandis que les étudiants de droit en arabe disent majoritairement avoir un niveau ou moyen ou faible. La case « très bon » ne recueille qu'un score infime. Par ailleurs, les difficultés sont indiquées du côté de l'oral surtout, pour les premiers, et de l'écrit et l'oral pour les seconds. Le test diagnostique de départ organisé par la Faculté à l'entrée atteste que les difficultés de l'écrit endigueraient sérieusement l'apprentissage du français pour toutes filières. Les étudiants des filières économie et gestion et droit en français se surestiment par rapport à leur niveau de maîtrise du français, l'écrit en l'occurrence.

Les étudiants des filières économie et gestion ont un parcours scolaire différent des étudiants du droit en arabe : tout d'abord les étudiants des 1ères filières ont fréquenté majoritairement des établissements privés depuis la maternelle jusqu'à l'université, une proportion même des étudiants de droit en français est passée par la mission française. Leur contact avec la langue française a été quantitativement et qualitativement plus ou moins efficace et relativement conséquent. Pour les étudiants de la filière droit en arabe, on peut généralement dire l'inverse.

Références

- 1. ARRAICHI, Rachid, 2010 « Présentation de l'Université Hassan II Ain Chock » dans le cadre des activités de recherche de la première année du projet MeRSI, non-publié
- 2. ARRAICHI, Rachid, 2010 « Interprétation des questionnaires passés aux différentes catégories d'étudiants de l'Université Hassan II Ain-Chock », dans le cadre des activités de recherche de la première année du projet MeRSI, non-publié